

# PROFESSIONNELS

Principales conditions tarifaires applicables  
aux professionnels en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023  
Tarifs en € HT



3



VOUS ALLEZ ADORER VOS AVANTAGES.

# LE CRÉDIT AGRICOLE DE LA TOURaine ET DU POITOU :

## UNE BANQUE DE PROXIMITÉ QUI ACCOMPAGNE

  
**4 habitants sur 10**

  
**1 pro sur 3**

  
**1 entreprise sur 2**

  
**2,5 MILLIARDS D'EUROS**  
de financement crédits

  
**1 logement financé sur 3**

  
**4 AGRICULTEURS sur 5**  
financés



**1,6 MILLION D'EUROS**  
pour accompagner les associations  
locales et projets solidaires



Près de  
**460 000 €**  
pour soutenir les  
créateurs d'entreprise

**PRÈS DE 900**  
conseillers  
répartis dans **142**  
agences

**45 % DES CADRES**  
sont des **femmes**

  
**+ de 1 500**  
salariés

  
**141**  
embauches en **CDI**

UNE BANQUE MUTUALISTE

  
**782 ADMINISTRATEURS**  
Un trait d'union entre le territoire  
et la banque

  
**199**  
distributeurs  
de billets

  
**1ER FINANCEUR**  
de l'économie  
verte

# BIEN VOUS CONNAÎTRE, C'EST BIEN VOUS CONSEILLER !



Cher(e) sociétaire, cher(e) client(e), votre confiance mérite toute notre transparence.

Plus de **900 conseillers** sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre choix et ainsi vous faire bénéficier d'une consommation optimisée et personnalisée de vos services bancaires :

- Dans votre agence Crédit Agricole
- Par Internet : [credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou/professionnels](http://credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou/professionnels)
- Par mobile via l'appli Ma Banque<sup>1</sup> ou sur [credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou](http://credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou)



*Les conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de vos agences et sur le site Internet.<sup>2</sup>*



3

## VOTRE FIDÉLITÉ RECONNUE

Au Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou, votre fidélité est reconnue automatiquement. Le programme Fidélité<sup>3</sup> vous permet de bénéficier de réductions tarifaires et d'invitations à des événements culturels et sportifs locaux. Pour plus d'informations, se renseigner auprès de votre conseiller.

### INVITATIONS EXCLUSIVES



Accès aux évènements sportifs



Évènements privés  
Crédit Agricole



Concerts, Opéra de Tours,  
Châteaux de la Loire,  
Théâtre de Poitiers,  
Salon de l'Agriculture...

<sup>1</sup> Téléchargement et accès gratuits de l'application, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

<sup>2</sup> Hors coût de communication téléphonique et/ou de l'abonnement fournisseur d'accès.

<sup>3</sup> L'accès au programme de fidélité est soumis à conditions et réservé aux clients de la Caisse régionale. Renseignez-vous auprès de votre conseiller ou sur le site [www.credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou](http://www.credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou).

# SOMMAIRE

	VOTRE COMPTE AU QUOTIDIEN	P.6
	VOS RÈGLEMENTS ET ENCAISSEMENTS	P.7
	VOS FINANCEMENTS BANCAIRES	P.9
	VOS OPÉRATIONS À DISTANCE	P.10
	E-COMMERCE	P.10
	VOS OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	P.11
	IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	P.11
	ASSURANCES ET PRÉVOYANCE	P.12
	VOS OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL	P.12
	VOTRE ÉPARGNE	P.14
	RÉSOUDRE UN LITIGE	P.15

## LÉGENDE :

-  Titulaire d'un Compte à Composer Professionnel (CAC Pro)
-  Internet
-  Échanges de Données Informatisées - EDI
-  Remise fidélité

# VOTRE COMPTE AU QUOTIDIEN

## LE FONCTIONNEMENT ET LE SUIVI DU COMPTE

Ouverture de compte	<b>GRATUIT</b>
Frais de tenue de compte actif	<b>25,40 €/mois</b>
<b>P</b> Titulaire d'un Compte à Composer Professionnel (CAC pro)	<b>GRATUIT</b>
Frais de gestion de compte inactif <sup>1</sup> (compte sans mouvement durant 12 mois)	<b>30,00 €/an</b>
Commission de mouvement de compte	<b>0,10 %</b>
<b>P</b> Titulaire d'un Compte à Composer Professionnel (CAC pro)	<b>GRATUIT</b>
Désolidarisation de compte joint	<b>54,08 €</b>
Clôture de compte	<b>GRATUIT</b>
Impayé Vente à Distance	<b>5,20 €</b>

## Commission de mouvement

Elle s'applique sur les montants de tous les mouvements de flux débiteurs liés à votre activité commerciale.

## LA CONSULTATION DE COMPTE

Via Crédit Agricole en ligne : credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou	<b>GRATUIT</b>
Via l'application mobile Ma Banque <sup>2</sup>	<b>GRATUIT</b>
Réception journalière par EDI	

## LES RELEVÉS DE COMPTE

### Consulter votre conseiller

Relevé de compte mensuel	<b>GRATUIT</b>
Relevé de compte bi-mensuel	<b>1,72 €/mois</b>
<b>@</b> Relevé de compte par Internet (e-relevé)	<b>GRATUIT</b>
Relevé de situation des engagements à la date de l'arrêté comptable (Compta Prêts)	<b>55,00 €<sup>4</sup></b>
Relevé ponctuel d'opérations sur un mois au guichet	<b>2,22 €<sup>4</sup></b>

## AUTRES SERVICES

Frais de location de coffre-fort	<b>à partir de 59,01 €</b>
Attestations diverses clients	<b>16,66 €</b>
Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	<b>13,75 €</b>
Frais par saisie attribution ou conservatoire	<b>74,62 €</b>
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	<b>10 % du montant dû au Trésor Public, dans la limite d'un plafond de 74,62 €</b>
Versements d'espèces (pièces ou billets)	<b>5 € par versement à partir du 11<sup>ème</sup> versement dans le mois</b>
Droit au compte (Banque de France), services bancaires de base	<b>GRATUIT</b>

## LES TRAITEMENTS SPÉCIFIQUES

> Forfait annuel de tenue de dossier administratif et juridique de l'entreprise	<b>de 95,00 € à 380,00 €<sup>4</sup></b>
> Certification Commissaire aux Comptes	<b>235,00 €<sup>4</sup></b>
> Échelles d'intérêts, par trimestre	<b>29,53 €</b>

<sup>1</sup> Frais prélevés annuellement sur chaque compte sans mouvement durant 12 mois, dans la limite de 30 € et du solde créditeur du compte.

<sup>2</sup> Téléchargement et accès gratuits de l'application, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

<sup>3</sup> Hors coût de communication téléphonique et/ou de l'abonnement fournisseur d'accès.

<sup>4</sup> Services assujettis à la TVA de plein droit

# VOS RÉGLEMENTS ET ENCAISSEMENTS

## LES ESPÈCES

Mise à disposition de fonds	22,78 €
-----------------------------	---------

## LES CARTES BANCAIRES

Cotisation carte Business Mastercard, débit immédiat (DI) <sup>3</sup>	57,00 €/an
Cotisation carte Business Mastercard, débit différé (DD) <sup>4</sup>	57,00 €/an
Cotisation carte Business Autorisation systématique (DI)	35,00 €/an
Cotisation carte Business Executive, débit différé	131,00 €/an

**Pour les 4 cartes Business DI et DD, si titulaire d'un CAC Pro (1 carte par compte)**

Frais d'opposition sur carte pour perte, vol ou pour usage abusif par l'émetteur	GRATUIT
--	---------

Envoi de carte en recommandé avec accusé de réception	4,93 €
---	--------

## LES CHÈQUES

Frais d'envoi de chèquier ou de carnet de remise en envoi simple	GRATUIT
Délivrance de chèquier en agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chèquier en recommandé	7,00 €
Frais d'émission d'un chèque de banque	13,50 €
Frais de destruction de chèquier non retiré	5,00 €/chèquier
Frais d'opposition sur chèque par l'émetteur	14,90 €

## LES VIREMENTS

FRAIS PAR VIREMENT SEPA <sup>2</sup> OCCASIONNEL EN EURO	Agence	Internet
> Vers comptes Crédit Agricole	2,00 €	GRATUIT
> Vers comptes d'une autre banque	3,94 €	GRATUIT

## RÉCEPTION D'UN VIREMENT SEPA<sup>2</sup>

FRAIS PAR ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA PERMANENT <sup>1</sup>	Agence	Internet
FRAIS DE MISE EN PLACE D'UN VIREMENT PERMANENT	3,00 €	GRATUIT

> Vers comptes détenus au Crédit Agricole	GRATUIT
> Vers comptes d'une autre banque (par virement)	1,50 € GRATUIT

## VIREMENTS

> EDI vers autres banques (par virement)	0,25 €
--	--------

## VIREMENT INSTANTANÉ SEPA

Via « Mon Espace sécurisé » de banque à distance sur le site Internet

Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale	1,00 €
---	--------

Demande de rappel de virement instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	7,00 €
---	--------

## LES PRÉLÈVEMENTS

### FRAIS DE PRÉLÈVEMENTS EN LISTE

> Par EDI (par prélèvement)	0,22 €
-----------------------------	--------

La facturation des prélèvements pour les clients donneurs d'ordre s'étend à tous les prélèvements internes comme externes.

<sup>1</sup> Selon la réglementation en vigueur applicable à la clientèle bénéficiant des services bancaires de base fournis dans le cadre du droit au compte conformément au décret n°2014-738 du 30 juin 2014.

<sup>2</sup> Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 16). Pour les opérations en devises hors celles de l'EEE ou hors EEE, vous pouvez consulter votre conseiller.

<sup>3</sup> DI : Débit Immédiat : Les cartes à débit immédiat portent désormais la mention « Débit ». Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

<sup>4</sup> DD : Débit Différé : Les cartes à débit différé portent désormais la mention « Crédit ». Les opérations de paiement effectuées bénéficient d'un différé de paiement, sans frais d'intérêt et sont prélevées mensuellement sur le compte support de la carte.

> Réception et exécution d'un premier prélèvement	<b>GRATUIT</b>
> Opposition sur avis de prélèvement	<b>GRATUIT</b>
> Frais de mise en place de prélèvement inter-entreprises (hors sphère sociale)	<b>8,00 €</b>

## LES EFFETS DE COMMERCE

### EFFETS "PRÉSENTÉS À L'ENCAISSEMENT"

> Sur support papier	<b>10,00 €</b>
> ↪ Par EDI	<b>0,33 €</b>
> Par Internet	<b>0,28 €</b>

## LES TRAITEMENTS SPÉCIFIQUES

Traitements sur effet (impayé, avis de sort, effet réclamé avant présentation)	<b>18,26 €</b>
Rejet d'effet (insuffisance de provision ou demande de prorogation)	<b>13,40 €</b>

## LA MONÉTIQUE

### LOCATION TPE (TERMINAL DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE)

Tarifs personnalisés selon vos choix	<b>Consulter votre conseiller</b>
Profession de Santé : gamme SANTEFFI	<b>Consulter votre conseiller</b>

## BON À SAVOIR

Le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou vous accompagne dans le choix de vos solutions d'encaissement pour :

- > Encaisser en proximité en magasin ou en déplacement
- > Encaisser à distance sur un site internet ou par SMS

## LES DATES DE VALEUR (EN JOURS TRAITÉS)

**Date de Valeur :** la date de valeur J est un avantage du Compte à Composer Pro ; c'est la date à laquelle une somme est définitivement débitée ou créditee sur le compte et à partir de laquelle sont établis les décomptes d'intérêts.

**Jours ouvrables :** ce sont les jours d'ouverture de votre Caisse régionale et des systèmes de compensation. Ils sont indiqués dans le calendrier à disposition sur le site Internet<sup>1</sup>. Tout ordre reçu après les heures limites de traitement des opérations définies par votre banque sera réputé reçu le jour ouvrable suivant.

Le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou n'applique pas de date de valeur à l'exception de :

Credits	<b>Consulter votre conseiller</b>
Remise de chèques	<b>J+1 ouvré</b>
 <b>Titulaire d'un CAC Pro</b>	<b>J</b>

## VOS FINANCEMENTS BANCAIRES

### FINANCEMENT COURT, MOYEN ET LONG TERME PROFESSIONNELS

Minimum de perception	<b>155,00 €</b>
Maximum de perception	<b>1 % du montant du prêt</b>
	(sauf sur financement court terme classique = 0,50 %)

<sup>1</sup>Pays de la zone SEPA (cf. carte p. 16).

<sup>2</sup>Hors coût de communication téléphonique et/ou de l'abonnement fournisseur d'accès.

## PROFESSIONNELS, POUR FINANCEMENT D'UN BESOIN DE TRÉSORERIE L'OUVERTURE DE CRÉDIT EN COMPTE COURANT (OCCC)



Mise en place d'une ligne de trésorerie	0,50 %
Minimum de perception	123,00 €
Maximum de perception	695,00 €
Commission d'engagement, prélevée par trimestre sur le montant du plafond d'OCCC	1 % du montant autorisé
<b>Affacturage :</b> sécurisation du poste client	Consulter votre conseiller
<b>Dailly :</b>	
Commission de bordereau de remise	40,00 €
Commission/créance	15,00 €
Modification Dailly en cours	40,00 €
Pour la commission de service lié à la gestion des services	Consulter votre conseiller

### BON À SAVOIR



#### Les solutions de financement<sup>2</sup> en ligne

##### Cash in Time

UNE AVANCE DE TRÉSORERIE  
DÉBLOQUÉE DE CHEZ VOUS SUR  
PRODUCTION DE FACTURES.

##### PRÊT EXPRESS PRO AGRI

UNE SOLUTION DE FINANCEMENT  
100 % EN LIGNE SOUS CERTAINES  
CONDITIONS.

## AUTRES OPÉRATIONS LIÉES AUX CRÉDITS (PAR PRÊT)

Modification garanties (plafond : 612 €)	204,00 €
Mainlevées partielles ou totales (plafond : 612 €)	204,00 €
Démembrement de propriété (plafond : 612 €)	204,00 €
Décompte de prêt	52,00 €
Rédaction d'un avenant (plafond : 612 €)	204,00 €
Changement d'objet (plafond : 612 €)	204,00 €
Changement d'emprunteur (plafond : 612 €)	204,00 €
Frais d'étude de mainlevée co-emprunteur (plafond : 612 €)	204,00 €
Acte de délégation parfaite (plafond : 612 €)	204,00 €
Acte de délégation imparfaite	36,00 €
Frais de mise en place d'un report d'échéance	35,00 €
Modification d'une limite	69,00 €
Frais de reconduction ou de réexamen (prélèvement annuel)	72,00 €
Lettre d'information annuelle des cautions (par an, par emprunteur)	GRATUIT

## VOS OPÉRATIONS À DISTANCE

### LE CRÉDIT AGRICOLE EN LIGNE

Site Internet : [credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou/professionnel.html](http://credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou/professionnel.html)

Accès libre "Espace Professionnel"

GRATUIT

Accès Bourse en ligne

GRATUIT

Invest Store Initial

GRATUIT

Invest Store Intégral

GRATUIT

- À partir de 24 ordres par an

GRATUIT

- Moins de 24 ordres par an

96,00 €

<sup>1</sup>L'accès au programme de fidélité est soumis à conditions et réservé aux clients de la Caisse régionale. Renseignez-vous auprès de votre conseiller ou sur le site [www.credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou](http://www.credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou).

<sup>2</sup>Les financements sont consentis sur l'étude et l'acceptation de votre dossier par votre Caisse régionale, prêteur. Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

## L'ÉCHANGE DE DONNÉES INFORMATISÉES - EDI (cotisation mensuelle)

### ← PAR CANAL TÉLÉTRANSMISSION

EBICS sens client vers banque (avec signature électronique)	13,00 € <sup>1</sup>
EBICS sens client vers banque et sens banque vers client (avec signature électronique)	55,00 € <sup>1</sup>

A partir du 2<sup>e</sup> compte si abonnement 2 sens

**REMISE DE 66 %**

### PAR CANAL INTERNET

WEB EDI sens client vers banque (avec signature électronique) 11,00 €<sup>1</sup>

WEB EDI sens client vers banque et sens banque vers client (avec signature électronique) 38,00 €<sup>1</sup>

A partir du 2<sup>e</sup> compte si abonnement 2 sens

**REMISE DE 66 %**

Remise de fichier EDI

0,43 €

Offre Pack Prélèvements pour la gestion des mandats et le traitement des prélèvements SEPA

**Consulter votre conseiller**

## LE CERTIFICAT NUMÉRIQUE (signature électronique)

ⓐ Certipro (commercialisé jusqu'au 30/09/2017) 60,00 €/an<sup>1</sup>

**Consulter votre conseiller**

ⓐ Certificat RGS ++

84,00 €/an

ⓐ Ma signature EDI

48,00 €/an

ⓐ Signature Performance

## VOS OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

ⓐ Change en ligne pour passage des ordres

**GRATUIT**<sup>2</sup>

ⓐ Credoc Import en ligne

**GRATUIT**<sup>2</sup>

## BON À SAVOIR



Le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou vous accompagne dans votre projet E-Commerce. Saviez-vous que 90 % des internautes préparent leurs achats en ligne et que 80 % des français souhaitent retrouver leurs commerçants

de proximité sur Internet ? Le commerce en ligne est un levier de croissance de votre chiffre d'affaires et vous apporte une visibilité permanente. Pour plus d'information, contacter votre conseiller.

## E-COMMERCE

### Up2Pay Par Lien

(encaissement à distance via un lien mail ou SMS)

> Frais de mise en service	50,00 €
> Génération de liens offre Access	<b>GRATUIT</b>
> Génération de liens offre Standard	0,40 €
> Abonnement mensuel	10,00 €

## VENTE À DISTANCE SUR INTERNET E-TRANSACTIONS (PAIEMENT SÉCURISÉ)

Coût à la transaction

0,15 € (frais fixes ajoutés au taux de commission)

Abonnement mensuel

• Offre Access	17,00 €
• Offre Premium	25,00 €

*Plus d'infos sur [ca-moncommerce.com](http://ca-moncommerce.com)*

<sup>1</sup> Services assujettis à la TVA de plein droit.

<sup>2</sup> Hors coût de communication téléphonique et/ou de l'abonnement fournisseur d'accès.

# VOS OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

## Le Compte à Composer Professionnel (CAC Pro)

### LE SOCLE, ENSEMBLE DE SERVICES

Crédit Agricole en ligne, forfait Pro

Frais de tenue de compte actif

Commission de mouvement

Sécuricompte Pro

E-relevé, relevé de compte bimensuel

Information solde journalier par mail ou SMS

Information mise à disposition des moyens de paiement par mail ou SMS

Date de valeur J

### COTISATIONS MENSUELLES

Le barème par tranche selon les flux annuels confiés

Jusqu'à 29 999 €	10,49 €
De 30 k€ à 299 999 €	22,30 €
De 300 k€ à 749 999 €	31,93 €
De 750 k€ à 1 499 999 €	38,15 €
1 500 k€ et plus	60,10 €

## LES + DU COMPTE À COMPOSER

### VOS AVANTAGES TARIFAIRES

Les cartes Business à débit immédiat ou débit différé,  
(1 carte par compte)

GRATUIT

Carte Business AS

GRATUIT

La commission de mouvement, les frais de tenue de compte

GRATUIT

### COMMERCIALISÉS JUSQU'AU 18/05/2013

Comptes Services avec ou sans découvert ou Ouverture de crédit de 21,01 € à 63,25 €<sup>1</sup>

## IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Commission d'intervention (4 opérations maxi/jour)	9,10 €/opération
Droit au compte (Banque de France), services bancaires de base	GRATUIT
Commission d'intervention spécifique <sup>2</sup>	50 % du prix de la commission d'intervention

### Commission d'intervention

La présentation d'une opération débitrice non autorisée nécessite un traitement journalier adapté qui entraîne des frais d'intervention.

Frais de rejet de chèque sans provision (par chèque impayé, frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours, commission d'intervention incluse).

• Montant ≤ 50 €	30,00 €
• Montant > 50 €	50,00 €

Frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, commission d'intervention incluse	Montant du paiement maxi 20,00 €
--	----------------------------------

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (Murcef)	14,71 €
---	---------

<sup>1</sup> Services assujettis à la TVA de plein droit.

<sup>2</sup> Selon la réglementation en vigueur applicable à la clientèle bénéficiant des services bancaires de base fournis dans le cadre du droit au compte conformément au décret n°2014-738 du 30 juin 2014.

# ASSURANCES ET PRÉVOYANCE<sup>2</sup>

- **Protéger** votre activité
- **Assurer** vos outils de travail
- **Protéger** vos salariés
- **Sécuriser** vos revenus
- **Protéger** votre famille
- **Assurer** vos biens personnels

Pour plus d'information, merci de consulter votre conseiller ou le spécialiste assurance professionnelle au 09 69 39 03 99 (appel non surtaxé, coût d'un appel local).

## VOS OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

Toutes les opérations nécessitant une négociation (achat ou vente) de devise supportent des commissions de change de 0.10 % avec un montant minimum de 18.64 €.

### PAIEMENTS VERS L'ÉTRANGER

#### ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA<sup>1</sup>

Option frais partagés : le bénéficiaire règle les frais de sa banque et des banques intermédiaires. OBLIGATOIRE SUR LES TRANSFERTS VERS EEE (Espace Economique Européen).

Avis d'opération détaillé	3,23 €
Émission d'un virement non SEPA <sup>1</sup> en euros vers un état membre de l'EEE	4,12 € (0,25 € si support EDI)
Émission d'un virement non SEPA <sup>1</sup> occasionnel ou permanent en Euro ou en devise (tous pays)	Frais proportionnels 0,11 % avec un minimum de 23,39 € (-20 % si support EDI)

Option frais OUR Monde : l'émetteur règle également les frais de la banque du bénéficiaire et des banques intermédiaires (à destination d'un pays hors EEE).

Frais SWIFT	17,90 €
-------------	---------

### ÉMISSION CHÈQUE DE BANQUE

Avis d'opération détaillé	3,23 €
Frais chèque de banque en devises	Frais proportionnels 0,11 % avec un minimum de 23,39 €
Frais de port France Chronopost	24,29 € <sup>2</sup>

### PRÉSENTATION DE CHÈQUE AU PAIEMENT (émis par le client)

Règlement chèque	Frais proportionnels 0,11 % avec un minimum de 23,39 €
Frais d'impayé	45,15 €

### EFFET IMPORT ET REMISES DOCUMENTAIRES IMPORT

Demande de sort, effet réclamé, prorogation, impayé	45,15 €
Avis d'acceptation d'un effet	18,66 €

### CRÉDITS DOCUMENTAIRES IMPORT

Commission d'engagement (par trimestre indivisible)	1.04% l'an soit 0.26% par trimestre minimum de 138.91 €
Commission d'étude de documents	Frais proportionnels 0,15 % avec un minimum de 124,39 €

<sup>1</sup> Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 16).

<sup>2</sup> Les contrats d'assurance sont proposés par PACIFICA et PREDICA. Événements garantis et conditions indiqués au contrat. Le contrat de télésurveillance est proposé par NEXECUR Protection et les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance.

Commission de paiement différé	Frais proportionnels 0,125 % avec un minimum de 95,46 €
Commission de modification	<b>108,59 €</b>
Garantie pour absence de document (frais d'acte)	<b>119,33 €</b>
Garantie pour cession de marchandises (frais d'acte)	<b>119,33 €</b>
Frais d'étude sur documents irréguliers (à la charge du vendeur)	<b>118,95 €</b>

### GARANTIE ÉMISE

Commission d'engagement (par trimestre indivisible)	1,50 % l'an soit 0,375 % par trimestre minimum 139,82 €
Frais établissement acte	<b>121,85 €</b>
Frais de mise en jeu de la garantie	Frais proportionnels 0,15 % avec un minimum de 77,66 €
Avenant ou modification	<b>95,68 €</b>

### FRAIS DE PORT

Frais de port France Chronopost	<b>24,29 €<sup>1</sup></b>
Frais de port étranger courrier international urgent	<b>48,60 €<sup>1</sup></b>

## PAIEMENTS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER

### VIREMENTS REÇUS

Avis d'opération détaillé	<b>3,23 €</b>
Virement en Euro en provenance de l'EEE	<b>GRATUIT</b>
Rapatriement Euro Monde (en provenance d'un pays hors EEE) ou en devises (tous pays)	<b>18,45 €</b>
Correction sur rapatriement non conforme (IBAN et/ou BIC SWIFT absent ou erroné)	<b>17,04 €<sup>1</sup></b>

### REMISE DE CHÈQUE

Crédit immédiat sauf bonne fin	Frais proportionnels 0,15 % minimum 35,96 € (si montant du chèque < 76 €, frais forfaitaires de 6,25 €)
Crédit différé après encaissement	<b>0,11 % avec un minimum de 32,99 €</b>
Frais de port étranger courrier international urgent	<b>48,60 €<sup>1</sup></b>
Impayé avec ou sans protêt	<b>45,15 €</b>

### EFFET EXPORT ET REMISES DOCUMENTAIRES EXPORT

Commission d'encaissement	Frais proportionnels 0,21 % avec un minimum de 58,21 € et un maximum de 325,05 €
Commission de non utilisation	<b>45,15 €</b>
Commission de notification	Frais proportionnels 0,10 % avec un minimum de 124,39 €
Commission de confirmation	Taux variable selon les pays
Commission d'étude de documents	Frais proportionnels 0,15 % avec un minimum de 160,20 €
Commission de modification et de pré-étude	<b>110,47 €</b>
Commission de négociation crédit documentaire export confirmé	Consulter votre conseiller
Commission de transfert de crédit (à la charge du 1 <sup>er</sup> bénéficiaire qui demande le transfert)	Frais proportionnels 0,15 % avec un minimum de 256,41 €

<sup>1</sup> Services assujettis à la TVA de plein droit.

## GARANTIE REÇUE

Commission de notification	139,77 €
Avenant ou modification	96,65 €
Frais de mise en jeu de la garantie	119,01 €

## FRAIS DE PORT

Frais de port France Chronopost	24,29 € <sup>1</sup>
Frais de port étranger courrier international urgent	48,60 € <sup>1</sup>

## COUVERTURE DE CHANGE

Toutes les opérations nécessitant une négociation (achat ou vente) de devise supportent des commissions de change de 0.10 % avec un montant minimum de 18.64 €

Ouverture du dossier (change à terme, Flexigain, option)	72,29 €
Prorogation, levée anticipée, tirage Flexigain	26,61 €

## OPÉRATIONS DIVERSES

### COMPTE EN DEVISES

Frais d'ouverture de compte en devises	135,53 €
Tenue de compte en devises	25,22 €/mois

### FRAIS DE RECHERCHES

Frais de recherches et de photocopies	21,18 €
Frais de messagerie swift	17,90 €

## VOTRE ÉPARGNE

### LA GESTION DES EXCÉDENTS DE TRÉSORERIE

Dépôt à terme

Consulter  
votre conseiller

### BON À SAVOIR

#### L'épargne salariale

Pour motiver et fidéliser vos salariés ou encore attirer de nouveaux talents, vous pouvez dynamiser votre politique de rémunération tout en

bénéficiant d'avantages fiscaux et sociaux grâce aux dispositifs d'épargne salariale et retraite.  
Pour en savoir plus, contacter votre chargé d'affaires.

Frais de tenue de compte annuel pour 2 contrats (PEI + PERCO)	199,00 €
Transfert de tous les porteurs de parts vers un autre teneur de compte	400,00 €

<sup>1</sup> Services assujettis à la TVA de plein droit.

# RÉSOUTRE UN LITIGE

L'Agence est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le Client a la possibilité de faire appel au Service Qualité Clients qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant : Service Qualité Clients, Crédit Agricole Touraine Poitou, 18 rue Salvador Allende CS50 307, 86008 POITIERS Cedex 1

ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur [credit-agricole.fr/courtainepoitou](http://credit-agricole.fr/courtainepoitou) (coûts d'accès et/ou de communication variable selon fournisseur d'accès Internet).

L'agence ou le Service Qualité Clients accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et apportera une réponse au Client dans un délai de 2 mois au plus tard. Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- Les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- Le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
- Les services de paiement ;
- Les prestataires de services de paiement ;

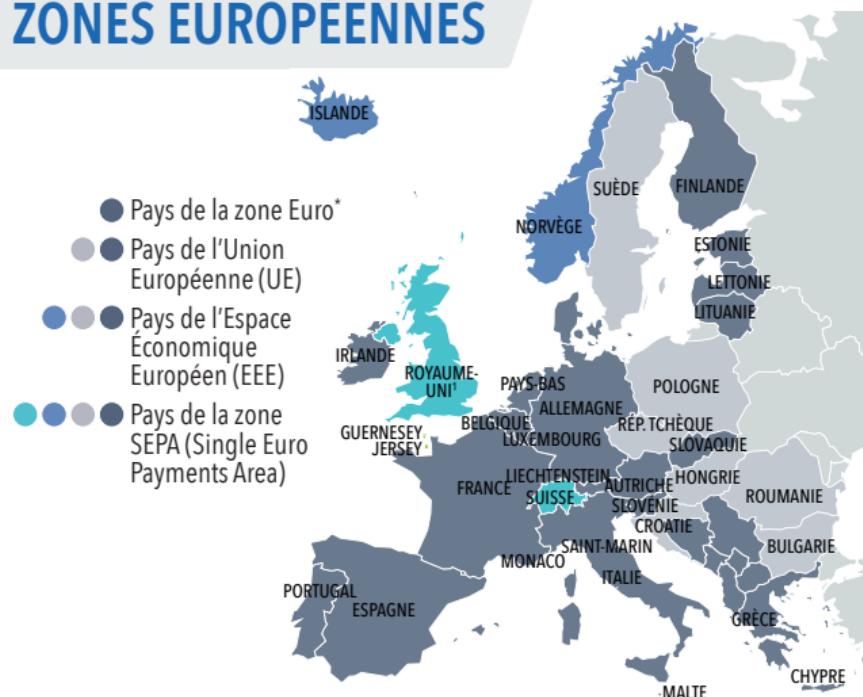
le Service Qualité Clients répond au Client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au client dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, le Client peut saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par Internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site Internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : <http://www.amf-france.org>).

Pour tout litige relatif à la commercialisation des contrats d'assurance, le Client peut saisir le Médiateur de l'Assurance par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site Internet du Médiateur à l'adresse suivante [www.mediation-assurance.org](http://www.mediation-assurance.org).

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

# CARTOGRAPHIE DES ZONES EUROPÉENNES



<sup>1</sup> Le Royaume-Uni est sorti de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste membre de la zone SEPA et continue d'appliquer la réglementation européenne existante sous réserve d'évolutions.

\*Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro. Les îles de Jersey, Guernesey et Man ont intégré la zone SEPA au 01/05/2016. **Pays de l'Union Européenne en zone euro** : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie. **Pays de l'Union Européenne en zone non euro** : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède. **Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange)** : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse. **Pour la France** : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin. Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

Document informatif à vocation non-publicitaire.

CRÉDIT AGRICOLE DE LA TOURAINNE ET DU POITOU Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 18 rue Salvador Allende - CS50 307 86008 - Poitiers - 399 780 097 RCS POITIERS. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896.